

Sauvé d'une accusation de vol grâce à une photo

Khalil El-Arroudi, un étudiant étranger, risquait l'expulsion

YVES BOISVERT

C'est son album de photos de famille qui l'a sauvé. Sans ses photos, Khalil El-Arroudi, un étudiant au doctorat en génie électrique à Concordia, aurait été accusé de vol d'une poussette chez Zellers. Comme il est étudiant étranger, sa vie risquait de prendre un virage assez brutal.

M. El-Arroudi, 37 ans, est avec sa femme et ses deux jeunes enfants, le vendredi 29 octobre, au magasin Zellers de Côte-Vertu. Ils achètent quelques vêtements pour leurs petits. Sa femme est accostée en sortant par un agent de sécurité. M. El-Arroudi demande quel est le problème. L'agent lui demande quand ils ont acheté leur poussette.

« Il y a trois mois », répond-il. L'agent quitte.

Comme ils sortent du centre commercial, ils sont interceptés : « Vous êtes en état d'arrestation ! » On les accuse d'avoir volé la poussette. On leur dit qu'un agent a vu la femme enlever l'étiquette du prix. M. El-Arroudi est estomaqué : cette poussette, ils l'ont payée, ils ont passé l'été avec, il a même gardé le reçu à la maison !

Rien à faire, on ne les croit pas. C'est que les El-Arroudi n'avaient pas enlevé les attaches en plastique qui retiennent l'étiquette du prix. Leur poussette était aussi fort propre et paraissait neuve.

Les policiers de la CUM ont pris le dossier et, sans aucune vérifica-

tion, on recommandé des accusations de vol contre le couple, comme le suggéraient les agents de Zellers.

Découragé, M. El-Arroudi contacte l'avocat Eric Sutton. Il lui montre ses reçus et, encore mieux, des photos de sa petite famille prises trois semaines avant l'incident où, par chance, on voit la poussette avec ses attaches en plastique.

Devant l'évidence, les agents de Zellers ont reconnu leur erreur, présenté leurs excuses et redonné la poussette confisquée la semaine dernière. Elle avait été placée dans l'étalage, à la vente !

« Ce qui me choque le plus dans cette affaire, c'est que les policiers n'ont fait aucune vérification, dé-

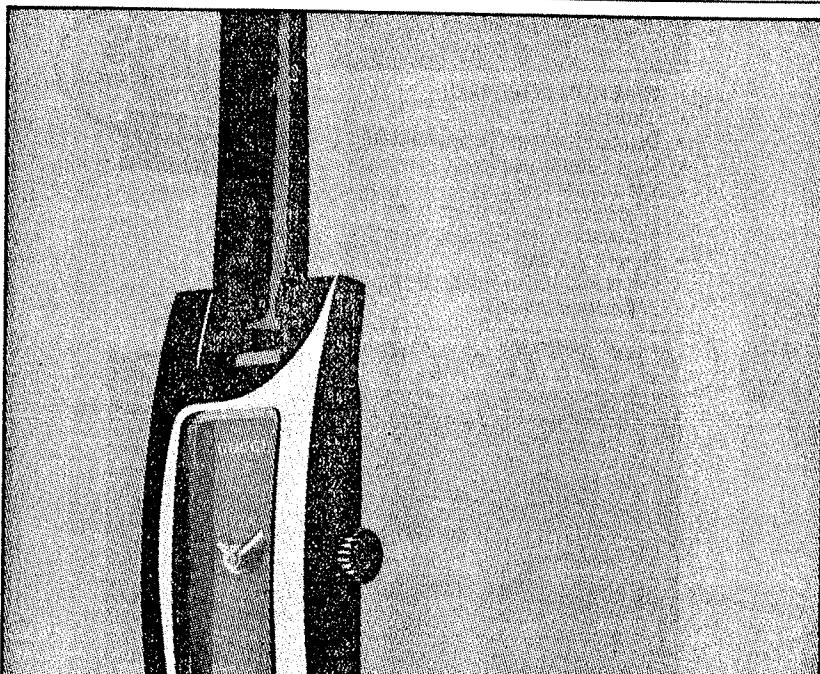
plore M^e Sutton ; la poussette était propre, mais on voyait bien que les roues étaient un peu usées ; s'ils avaient soulevé la doublure, comme je l'ai fait, ils auraient vu une grosse tache jaune en dessous. Ça aurait évité bien des tracas.

« Et si mon client n'avait pas eu ses photos, on ne l'aurait pas cru ; sa femme disait qu'ils avaient acheté la poussette il y a cinq mois. Il y avait donc contradiction. Comme il est étudiant étranger, il risquait en plus la déportation. » Le reçu de M. El-Arroudi, d'un autre magasin Zellers, ne porte évidemment pas de numéro de série et ne convainquait pas les gens du magasin. Même son reçu de carte Zellers ! Bref, heureusement qu'il avait pris des photos.

« Les policiers voulaient que mon client vienne leur montrer sa preuve ; je leur ai dit que c'était à eux de faire leur travail : on a convaincu Zellers, ils les croyaient sur parole au moment des accusations, ils devraient les croire à nouveau. » La plainte a été officiellement retirée vendredi.

« Je me suis senti très mal et j'ai dû annuler un examen, confie M. El-Arroudi ; nous n'avions jamais eu de problème au Canada et là, on nous traitait de voleurs et personne ne voulait voir nos preuves... »

Que veut-il maintenant ? « Je voudrais qu'ils remboursent mes frais d'avocat. » Quelle leçon tire-t-il de tout ça ? « Il ne faut pas laisser sa poussette propre, mieux vaut la salir ! »



LaSalle : le juge et la machine font le même calcul

Le dépouillement judiciaire des votes du district 6 aux élections municipales de LaSalle a confirmé à un vote près le calcul de la machine : la victoire de Richard Lucas y a été confirmée.

